



Notre réf.: 6432565/2025/SI

26 septembre 2025

Annexe: 1

Objet: Appel ouvert à candidatures de professionnels en début ou en milieu de carrière pour siéger au Groupe consultatif scientifique de l'OMM

Suite à donner: Les candidats doivent envoyer un curriculum vitæ et une lettre de motivation d'une page en anglais à lstuart@wmo.int.

Madame, Monsieur,

Le Groupe consultatif scientifique est l'organe consultatif scientifique de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il fournit des avis stratégiques prospectifs sur les nouveaux défis et les nouvelles possibilités liés au mandat de l'OMM dans les domaines du temps, du climat, de l'eau et des sciences environnementales et sociales connexes, à des fins de planification à long terme. Il émet des avis et formule des recommandations à l'intention du Congrès et du Conseil exécutif de l'OMM sur des questions scientifiques et technologiques, il renforce la position et la notoriété de l'OMM à l'échelle mondiale en tant qu'organisation scientifique de premier plan et il promeut les connaissances scientifiques.

Le Groupe consultatif scientifique comprend jusqu'à 15 experts indépendants de renommée internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'eau, de l'océan et des sciences environnementales et sociales associées. Sa composition tient compte de l'équilibre entre les régions, du ratio hommes-femmes et de la représentation du milieu universitaire, des établissements de recherche, du secteur privé et des groupes d'utilisateurs.

Actuellement, deux postes sont vacants au sein du Groupe consultatif. Conscients de l'utilité des perspectives offertes par la prochaine génération de scientifiques, nous recherchons des professionnels en début ou en milieu de carrière dans tous les domaines scientifiques en rapport avec le mandat du Groupe consultatif pour occuper les postes susmentionnés et participer aux activités du Groupe consultatif de manière informelle et ponctuelle. En particulier, le Groupe consultatif souhaite renforcer ses connaissances spécialisées dans les disciplines suivantes:

- 1) Les points de bascule, les événements sans précédent et les irréversibilités dans le système climatique;
- 2) Les mégadonnées face aux enjeux environnementaux mondiaux;
- 3) L'intelligence artificielle pour la prévision numérique du temps et du climat sans discontinuité et des indications sur toute la chaîne de valeur.

Les experts du secteur privé en début ou en milieu de carrière ainsi que ceux issus de communautés sous-représentées, notamment les femmes et les minorités, et de régions elles aussi sous-représentées, en particulier l'Amérique du Sud, l'Afrique et le Pacifique, sont vivement encouragés à poser leur candidature.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

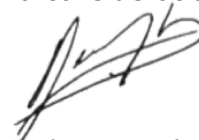
cc: Conseillers en hydrologie

Il est attendu des membres du Groupe consultatif scientifique qu'ils contribuent activement aux travaux de celui-ci, notamment en participant à une session annuelle en présentiel et à des sessions en ligne, selon les besoins. Sur demande, l'OMM envisagera de couvrir les frais de participation à la session annuelle en présentiel (indemnité journalière de subsistance et/ou billet d'avion aller-retour en classe économique) dans la limite des fonds disponibles. En outre, il convient de noter que tous les membres du Groupe consultatif participent en leur nom propre et non en tant que représentants de Membres de l'OMM ou d'organisations internationales. Les attributions du Groupe consultatif (annexe 1 de la [résolution 15 \(EC-79\)](#)) figurent dans l'[annexe](#) de la présente lettre.

Les candidats doivent envoyer un curriculum vitae en anglais détaillant leur formation, leur expérience, leurs compétences pertinentes et leurs coordonnées. Ils doivent également fournir une lettre de motivation d'une page en anglais donnant un aperçu de la contribution qu'ils proposent d'apporter aux activités du Groupe consultatif. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel à Mme Lauren Stuart, Fonctionnaire scientifique de l'OMM (lstuart@wmo.int), dans les meilleurs délais et de préférence avant le **26 novembre 2025** à 18h00 CET.

Pour toutes questions, veuillez écrire à Mme Véronique Bouchet, Directrice principale du Département des sciences et de l'innovation de l'OMM (vbouchet@wmo.int), et Mme Stuart (lstuart@wmo.int).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Celeste Saulo
Secrétaire générale

Annexe 1 de la résolution 15 (EC-79)

Attributions du Groupe consultatif scientifique

Mandat

Le Groupe consultatif scientifique est l'organe consultatif scientifique de l'Organisation. Il fournit des avis stratégiques prospectifs sur les nouveaux défis et les nouvelles possibilités liés au mandat de l'OMM dans les domaines du temps, du climat, de l'eau et des sciences environnementales et sociales connexes, à des fins de planification à long terme.

En concertation avec le Conseil de la recherche de l'OMM, les commissions techniques, les conseils régionaux et d'autres organismes compétents, le Groupe consultatif scientifique:

- 1) Formule des recommandations à l'intention du Congrès et du Conseil exécutif sur des questions scientifiques et technologiques concernant le mandat de l'OMM et les stratégies de recherche, en se fondant sur les meilleures données disponibles;
- 2) Formule des avis sur des avancées technologiques et scientifiques pouvant ouvrir la voie à de nouvelles applications et à de nouveaux services liés aux principaux domaines d'activités de l'OMM;
- 3) Renforce la position et la notoriété de l'OMM à l'échelle mondiale en tant qu'organisation scientifique de premier plan, moteur de l'innovation et catalyseur de la coopération internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'eau, de l'océan et des sciences sociales et environnementales associées;
- 4) Promeut la science, et les évolutions qui en découlent, au sein de l'OMM et parmi ses Membres;
- 5) Collabore avec le Conseil de la recherche dans le cadre d'activités communes, telles que l'organisation de réunions et la planification d'une Journée de la science lors du Congrès.

Composition

Le Groupe consultatif scientifique comprend jusqu'à 15 experts indépendants de renommée internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'eau, de l'océan et des sciences environnementales et sociales associées. Sa composition tient compte de l'équilibre entre les régions, du ratio hommes-femmes et de la représentation du secteur universitaire, des établissements de recherche, du secteur privé et des groupes d'utilisateurs.

Les membres sont sollicités par un appel à candidatures ouvert, incluant les candidatures à titre personnel. Tous les membres sont désignés par le Conseil exécutif. Une liste des candidats à retenir sera préparée par le Secrétariat avec le président du Groupe consultatif scientifique, en consultation avec le président du Conseil de la recherche et les présidents des commissions techniques, puis présentée au Conseil exécutif, qui se prononcera sur les désignations. Les membres désignés assument leurs fonctions pendant quatre ans avec possibilité d'effectuer un second mandat de quatre ans maximum, sur recommandation du président du Groupe consultatif scientifique et approbation par le Conseil exécutif.

La composition du Groupe consultatif scientifique et du Conseil de la recherche sera examinée indépendamment, en tenant compte, par exemple, de l'équilibre géographique et régional et de la répartition nécessaire des compétences.

L'un des vice-présidents de l'OMM assume les fonctions de coordonnateur du Conseil exécutif pour assurer des communications transversales en présentant les priorités

de l'OMM au Groupe consultatif scientifique et en faisant rapport au Conseil exécutif et au Président de l'OMM sur les activités du Groupe consultatif scientifique.

Des experts des disciplines concernées peuvent être invités à participer aux activités du Groupe consultatif scientifique en fonction des besoins.

Les membres ne peuvent pas siéger en même temps au Conseil de la recherche et au Groupe consultatif scientifique. Cependant, le président ou un représentant du Conseil de la recherche et un représentant du Secrétariat participent aux réunions du Groupe consultatif scientifique.

Le Groupe consultatif scientifique choisit un président et un vice-président en son sein. Les candidatures, y compris celles à titre personnel, à la présidence et à la vice-présidence sont sollicitées auprès des membres du Groupe consultatif scientifique et font l'objet d'un vote par ces derniers. Le président et le vice-président assument leurs fonctions pendant quatre ans, avec possibilité d'effectuer un second mandat.

Si le vice-président démissionne ou se trouve dans l'incapacité d'assurer les fonctions rattachées à son poste, il devrait être remplacé dans les plus brefs délais par un vice-président par intérim pour une période ne dépassant pas le terme du mandat du vice-président qu'il remplace. Les candidatures, y compris celles à titre personnel, à la vice-présidence par intérim sont sollicitées auprès des membres du Groupe consultatif scientifique et font l'objet d'un vote par ces derniers.

Modalités de travail

Le Groupe consultatif scientifique applique les règles de procédure définies dans le [*Règlement intérieur du Conseil exécutif et des organes en relevant*](#) (OMM-N° 1256).
